

1705 Le parapluie offre enfin un coin de paradis

Au début du XVIII^e siècle, la pluie battante ne fait plus peur ! En tout cas aux plus favorisés, qui ont les moyens de s'acheter le nouvel objet de luxe à la mode : le parapluie pliant.

Jusqu'au début du XVIII^e siècle, la pluie obligeait les messieurs à se promener couverts d'un chapeau en cuir à large bord et d'une cape qui protégeaient leurs vêtements, mais qui ne les empêchaient pas d'être trempés. Les dames, quant à elles, restaient à la maison ou – si leurs obligations les y contraignaient – s'exposaient aux intempéries en adoptant les mêmes capes que les hommes. Ainsi en était-il jusqu'à ce qu'un Français, Jean Marius, ait une idée pratique et géniale : le parapluie pliant.

Certes, il existait déjà des dispositifs similaires, tels que les parasols. Mais, comme leur nom l'indique, ils

servaient exclusivement à protéger des rayons du soleil. En fait, on connaissait les ombrelles depuis l'Antiquité classique, mais elles étaient considérées comme une simple marque de prééminence sociale ou de respect institutionnel : portées par des serviteurs ou des esclaves, elles abritaient de hauts dignitaires.

Les précédents de l'instrument conçu par Jean Marius étaient sans doute le parapluie-parasol, inventé en Chine au I^{er} siècle apr. J.-C. (un dispositif articulé qui pouvait s'ouvrir et se fermer), ou les modèles d'ombrelle apparus en Italie au XVI^e siècle, dont l'étoffe était imperméabilisée

par des cires ou des huiles. Mais seul Jean Marius est parvenu, en 1705, à mettre un terme au confinement auquel contraignait la pluie. Pour cela, il mit à profit son expérience de fabricant de bourses, un accessoire qui possédait à l'époque des fermetures métalliques complexes. Son parapluie était formé d'un tissu de taffetas vert engommé pour le rendre imperméable et disposé sur une structure métallique ressemblant à celle des parasols actuels, qui permettait de l'ouvrir, de le fermer et de le plier. Il pesait entre 140 et 170 grammes et, une fois plié, on pouvait le mettre dans sa poche ou l'accrocher à sa ceinture. Pour le fermer, on appuyait sur un bouton, et il suffisait pour l'ouvrir de tendre le manche en acier, bois et cuivre. Il disposait aussi d'une corde qui évitait que le vent ne le fasse tourner, et d'un fourreau pour le garder plié.

L'invention séduit Louis XIV

Comprenant que la publicité était indispensable à la promotion et à la vente de son parapluie, Marius se rendit à Versailles, certain que s'il obtenait l'aval de Louis XIV son invention ne tarderait pas à figurer parmi les objets de luxe faisant de Paris le paradis des *fashion victims* de l'époque. Il ne se trompait pas. Le roi fut si impressionné



PARAPLUIE DE JEAN MARIUS PLIÉ ET DÉPLIÉ. EXEMPLAIRE POSTÉRIEUR À 1715, SANS DOUTE POUR HOMMES. ÉTANT DONNÉ L'ABSENCE D'ORNEMENTS. MUSÉE DE LA MODE, PARIS.

ROGER-VIOUET / CORDON PRESS

par cet instrument qu'il promulga en 1710 un privilège royal – l'équivalent des brevets modernes – garantissant à Marius le monopole de la production du parapluie pliant pour une durée de cinq ans. Ce privilège condamnait en outre quiconque le copierait à une amende de 1 000 livres, soit environ 40 000 euros.

Marius fit coller des affiches dans Paris. Deux personnes souriantes abritées sous leurs parasols y annonçaient la vente de la nouvelle invention dans l'établissement que Marius possédait rue des Fossés, tout près du faubourg Saint-Honoré, qui deviendrait au cours des siècles suivants le vaisseau amiral du chic français. Le directeur du journal

Le Mercure galant, Jean Donneau de Visé, publia un article dans lequel il disait avoir déjà dans sa poche un parapluie de Marius, et les savants de l'Académie royale des sciences eux-mêmes donnèrent leur aval, affirmant que cet instrument était « facile à transporter dans sa poche » et « plus résistant que tous ses prédécesseurs ». La promotion fut décisive, et en quelques années l'usage du parapluie se généralisa. C'est ainsi qu'en 1767, en visite à Paris, Benjamin Franklin s'étonna que « tant d'hommes et de femmes aient toujours sur eux un parapluie pliant et l'ouvrent en cas de pluie ». ■

MARÍA PILAR QUERALT DEL HIERRO HISTORIENNE ET ÉCRIVAINNE



PUBLICITÉ POUR LE PARAPLUIE PLIANT DE MARIUS. 1715.

LE LUXE DE NE PLUS ÊTRE MOUILLÉ

1705

Jean Marius invente le parapluie pliant : couvert de taffetas imperméabilisée, il est articulé et se plie.

1710

Marius présente son invention à la cour et lance pour la vendre une campagne publicitaire qui rencontre un grand succès.

1750-1760

Grâce à sa promotion, l'invention de Jean Marius conquiert le marché français des articles de luxe.

1769

L'usage du parapluie devient si populaire qu'un service de « parasols publics » est ouvert à Paris pour les louer à l'heure.



UNE FOULE S'ABRITE SOUS DES PARAPLUIES. GRAVURE DE 1798.

HERITAGE / GETTY IMAGES



UNE FEMME JAPONAISE SE PROTÈGE DE LA PLUIE AVEC SON OMBRELLE. GRAVURE DU XVII^e SIÈCLE.

DEA / ALBUM